

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

4^e séance, 20^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 28 novembre 2017, à 18 h, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du comité exécutif présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du comité exécutif absent :

Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 28 novembre 2017 ouverte à 18 h 02.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Guylaine Giguère, confirme qu'il y a quorum.

CE-17-18-024

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 octobre 2017
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Adhésion au CNAR-O3-12 pour 2018-2019
- 2.2 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat regroupé de camions hybrides de type Hino – Adjudication de contrat
- 2.3 Nomination à un poste de direction adjointe d'école primaire
- 2.4 Orientations générales relatives aux matières à négocier localement – Syndicat représentant le personnel de soutien

3.0 Information

Aucun point

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-17-18-025

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 octobre 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 octobre 2017 a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 24 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 octobre 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Adhésion au CNAR-O3-12 pour 2018-2019

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs retire des bénéfiques d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par le Comité de négociation des achats regroupés 03-12 (CNAR-03-12);

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer notre adhésion au CNAR-03-12;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs participe, pour l'année 2018-2019, aux négociations des achats regroupés de la région 03-12 et adhère au CNAR-03-12;

QUE la directrice générale, madame Esther Lemieux, soit autorisée à signer le formulaire d'adhésion au Comité de négociation des achats regroupés 03-12 alors que le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout autre document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur Jean-François Labbé arrive. Il est 18 h 12.

2.2 Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) – Achat regroupé de camions hybrides de type Hino – Adjudication de contrat

ATTENDU que le programme d'études ASP 5353 requiert l'acquisition de camions hybrides de type Hino, ledit programme étant dispensé par le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

ATTENDU que le CFMVL doit acquérir ce type de véhicules et qu'il en va de même pour des centres de formation professionnelle de deux autres commissions scolaires;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs a été mandatée pour représenter la Commission scolaire du Fer ainsi que la Commission scolaire des Trois-Lacs pour réaliser un appel d'offres regroupé dans le cadre de l'acquisition de camions hybrides de type Hino pour le programme d'études ASP 5353 en vertu d'une résolution adoptée par la Commission scolaire du Fer et d'une lettre d'engagement de la part de la Commission scolaire des Trois-Lacs;

ATTENDU l'appel d'offres public AO171102-18 réalisé par les Services des ressources matérielles dans le but d'acquérir trois camions hybrides de type Hino, pour le Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL) et au nom des deux commissions scolaires qui ont mandaté la Commission scolaire des Navigateurs;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 16 novembre 2017 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de conformité réalisée par monsieur Daniel-Étienne Vachon, directeur du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (CFMVL);

ATTENDU l'autorisation de la dirigeante d'organisme;

**CE-17-18-026
SRM**

**CE-17-18-027
SRM**

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Vien et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à la compagnie Les entreprises Gaévan inc., un contrat pour la fourniture d'un camion de type Hino, au montant de 77 180 \$, excluant les taxes;

QUE la Commission scolaire des Navigateurs recommande à la Commission scolaire du Fer ainsi qu'à la Commission scolaire des Trois-Lacs d'adjuger un contrat pour la fourniture d'un camion de type Hino au montant de 77 180 \$, excluant les taxes, à l'adjudicataire retenu aux mêmes conditions;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CE-17-18-028
SRH**

2.3 Nomination à un poste de direction adjointe d'école primaire

ATTENDU les qualifications légales requises pour occuper un poste régulier dans la gestion d'établissement scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Nadeau et résolu :

QUE madame Marie-Ève Carrier soit nommée à titre de directrice adjointe à l'École du Bac;

QUE la date d'entrée en fonction soit déterminée par la directrice générale.

ADOPTÉE à l'unanimité

CE-17-18-029

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à huis clos pour discuter du point 2.4 – Orientations générales relatives aux matières à négocier localement – Syndicat représentant le personnel de soutien.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 16.

CE-17-18-030

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du comité exécutif siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 18 h 44.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

**CE-17-18-031
SRH**

**2.4 Orientations générales relatives aux matières à négocier localement –
Syndicat représentant le personnel de soutien**

ATTENDU la recommandation du directeur des Services des ressources humaines, des communications et des archives;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE les orientations générales relatives aux matières à négocier localement avec le syndicat représentant le personnel de soutien de la Commission scolaire des Navigateurs soient acceptées telles que présentées aux membres du comité exécutif.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question et aucun message.

CE-17-18-032

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

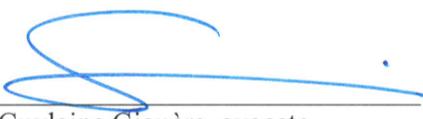
IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 46.

ADOPTÉE à l'unanimité



Jérôme Demers
Président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale